

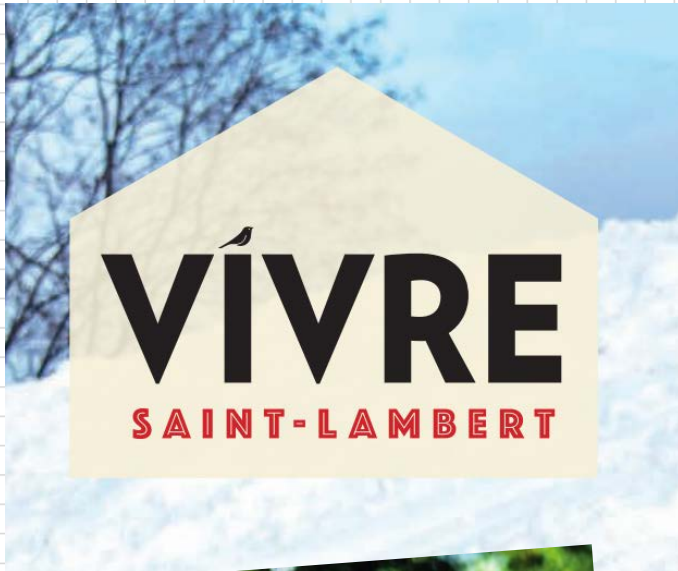
LE MAGAZINE MUNICIPAL

DÉCORTIQUÉ



INSPIRÉ DES GRANDS MAGAZINES

*Une identité moderne
et évocatrice pour son magazine*



CURIUM
LE MAGAZINE SCIENCE, TECHNO ET SOCIÉTÉ

E QUEBEC L L E

CHATELAINE

INSPIRÉ DES GRANDS MAGAZINES

Le mot de l'éditeur devient le mot du maire...



MOT DU MAIRE

Chers concitoyens,
C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous vous présentons ce premier numéro de notre nouvelle publication, que nous appelons déjà affectueusement le « magazine municipal ». Elle remplace le traditionnel bulletin d'information pour vous proposer l'actualité municipale sous une forme plus attrayante axée sur la vie citoyenne et le rayonnement de notre communauté. En réaménageant certaines activités, nous la réalisons à l'intérieur du budget alloué normalement aux communications. Comme quoi l'innovation peut être gagnante sur tous les fronts! Nous espérons que vous prendrez plaisir à vous informer ainsi sur votre ville et que vous en apprendrez davantage sur les services que nous vous offrons.

Municipalité amie des aînés

Nous pouvons tous être extrêmement fiers que Saint-Lambert ait reçu l'accréditation « Municipalité amie des aînés », car nos aînés forment, au sein de notre ville, un groupe extrêmement impliqué dans leur milieu de vie. Cette accréditation est une reconnaissance prestigieuse et complexe à obtenir pour laquelle nous devons répondre à de nombreux critères. Elle est le fruit de beaucoup d'efforts et d'une longue démarche concertée avec le milieu ayant mené à l'élaboration de notre nouvelle Politique des familles et des aînés. J'aimerais par ailleurs remercier les citoyens, les partenaires, les élus et les employés municipaux qui ont travaillé durant plus d'un an et demi pour rendre possible cette belle réalisation. Nos efforts à créer des conditions favorables pour que nos aînés puissent continuer à contribuer à la vitalité de notre communauté sont ainsi reconnus à leur juste valeur.

Projets structurants en développement

Plusieurs cadres de référence stratégiques pour notre municipalité sont en cours de planification cette année. Tous se feront en adéquation avec notre Vision d'aménagement durable 2035. En effet, nous avons commencé les démarches pour actualiser le Plan de développement durable, le Plan d'urbanisme, le Plan de mobilité urbaine et le Plan directeur des parcs. Ces plans guideront nos actions pour assurer le développement d'un milieu de vie propice à l'épanouissement et à l'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble de la population. C'est pour cette raison que nous vous tiendrons informés à chaque étape et que nous vous demandons de participer à leur élaboration afin qu'ils soient représentatifs de vos besoins et de vos souhaits pour l'avenir.

Comité de redéveloppement local

Afin d'assurer l'avenir pérenne de notre ville, nous devons être à l'affût des occasions de revitalisation durable et mettre en place une planification cohérente et intégrée. Profitant à la fois des démarches de la refonte du Plan d'urbanisme et de la présence de secteurs en transformation, mis en place par l'Avenue Saint-Charles avec le départ des entreprises Dare et Rona, nous avons créé un comité de redéveloppement local. Ce comité a pour objectif d'étudier les grandes occasions de redéveloppement urbain présent sur le territoire et d'échanger sur les innovations potentielles dans le domaine de l'urbanisme contemporain. Nous avons bon espoir que le fruit de ses travaux contribuera à relever les défis actuels afin de continuer à offrir un cadre de vie sain et convivial aux générations futures.

Pierre Brodeur
Votre maire, Pierre Brodeur

Mairie - 450 466-3235 - mairie@st-lambert.ca

INSPIRÉ DES GRANDS MAGAZINES

Place aux entrevues!

ENTREVUE

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis quelques mois déjà, nous travaillons à élaborer un nouveau plan de développement durable. Nous nous entretenons avec la responsable de ce projet, Marie-Eve Ferland, chef de la Division de l'environnement de la Ville.

Brièvement, en quoi consiste le développement durable?

M-E On pense souvent à tort que le développement durable est associé uniquement à l'environnement. Sa définition reconnue est pourtant un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

L'Organisation des Nations unies a par ailleurs défini 17 objectifs liés notamment à la croissance économique, aux infrastructures, au climat, à la dégradation de l'environnement et à l'eau, permettant l'atteinte d'un développement durable. C'est sur ces objectifs que nous nous basons pour établir notre plan.

Pourquoi avoir un plan de développement durable dans une ville?

M-E La ville est le palier gouvernemental le plus proche du quotidien des gens. Pour Saint-Lambert, l'année 2020 est une année charnière. Dans la démarche de la Vision d'aménagement durable 2035, les Lambertois ont clairement souligné le besoin d'aller plus loin en matière de développement durable.

Plusieurs démarches sont en cours pour y répondre, dont la révision du Plan d'urbanisme et l'élaboration d'un Plan de mobilité durable. Outre ces plans qui serviront à établir les projets prioritaires pour les 10 prochaines années, le Plan de développement durable servira de cadre de référence pour définir nos objectifs et pour les suivre au fil du temps.

En se dotant d'un outil qui fait consensus entre la population et les élus, les employés municipaux sauront mettre les efforts dans les priorités qui auront été identifiées.

COLLECTIVEMENT, NOUS AVONS L'OBLIGATION D'UN DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE. NOUS DEVONS OFFRIR UNE QUALITÉ DE VIE AUX CITOYENS ET RÉPONDRE À LEURS BESOINS SANS TOUTEFOIS COMPROMETTRE CELLE DES GÉNÉRATIONS FUTURES.



Pouvez-vous nous donner un exemple d'action en ce sens?

M-E Lorsque nous aurons, par exemple, à faire l'acquisition de nouveaux véhicules municipaux, les critères établis dans le Plan de développement durable nous guideront vers des modèles électriques ou hybrides ayant un impact moindre sur l'environnement.

Quels sont les principaux défis des prochaines années?

M-E Plusieurs défis nous attendent. D'abord, sur le plan environnemental, le renouvellement de notre canopée en est un. Nos arbres sont vieillissants et il faut s'assurer de la pérennité de notre belle foresterie urbaine.

Il y a également la réduction de la production de déchets et la réduction de la consommation d'eau potable qui ont un impact notable à la fois environnemental et économique.

Finalement, l'alliance harmonieuse entre le patrimoine de Saint-Lambert et la modernisation des espaces de développement permettront une vitalité à long terme de notre ville, tout en conservant son cachet qui nous plaît tant.

Comment la population sera-t-elle appelée à y contribuer?

M-E En fait, un des objectifs du Plan de développement durable sera la transparence et l'interaction étroite avec la population dans la réalisation des projets.

À l'automne, nous inviterons les citoyens à se prononcer sur les contenus proposés pour ce plan afin de confirmer les orientations et d'en bonifier les actions.

Comme ce fut le cas pour la Vision d'aménagement durable 2035, nous espérons que les Lambertois répondront à l'appel pour qu'il devienne un projet rassembleur.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Puig, un franc-tireur en campagne

L'écologiste écologiste course pour ses concitoyens les plus engagés en campagne. Puig, un franc-tireur en campagne. Les écologistes de la région de Saint-Lambert ont élu leur candidat pour les élections municipales de 2022.



10-11-2020



INSPIRÉ DES GRANDS MAGAZINES

Des dossiers pour aller au coeur des enjeux municipaux...

DOSSIER

RÉVISION DU PLAN ET DE LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME BIEN PLANIFIER NOTRE TERRITOIRE URBAIN D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

En adéquation avec la Vision d'aménagement durable 2035, nous procédons en 2020 à la révision du plan et de la réglementation d'urbanisme afin de maintenir la qualité de notre milieu de vie, qui nous est si chère.

« LE PLAN D'URBANISME EST LE DOCUMENT QUI ÉTABLIT LES LIGNES DIRECTRICES DE L'ORGANISATION SPATIALE ET PHYSIQUE D'UNE MUNICIPALITÉ, TOUT EN PRÉSENTANT UNE VISION D'ENSEMBLE DE L'AMÉNAGEMENT DE SON TERRITOIRE. »
Définition du Ministère des Affaires Municipales et de l'habitation



Les plans d'urbanisme sont bien différents d'une ville à l'autre, et dépendent des caractéristiques et des besoins qui leur sont propres. Saint-Lambert est un territoire mature où la qualité de vie est appréciable. Notre plan doit donc viser à renforcer cette identité de marque, tout en assurant son caractère distinctif et en assurant son évolution à long terme.

Issu en vigueur en 2009 dans la foulée de la défusion municipale, le dernier plan d'urbanisme s'est axé sur la capacité d'accueil de nouveaux résidents afin de renforcer la nouvelle autonomie municipale. Cet enjeu s'est traduit par des mesures permettant une certaine densification près des infrastructures importantes de transport en commun, aux abords du centre-ville et dans certaines zones industrielles à potentialité de revalorisation.

Après 10 ans, nous voilà maintenant à un point où nous devons refaire l'exercice pour l'adapter aux nouvelles réalités, qui s'inscrivent cette fois-ci principalement dans une perspective durable de notre territoire.

Enjeu du développement durable

En amorçant la refonte du plan d'urbanisme, nous avons voulu connaître les souhaits des citoyens pour l'avenir de leur ville par le biais de plusieurs exercices de consultation citoyenne.

C'est ainsi qu'en 2019 est née une vision d'aménagement durable pour les 20 prochaines années afin de guider et d'influencer notre futur document qui touche à l'aménagement du territoire. Fruit de la concertation, elle traduit une volonté commune d'un développement

responsable qui célèbre les atouts de notre municipalité dans le respect de celui existant.

Le plan d'urbanisme s'inspire donc dans une perspective de durabilité avec ces trois facettes indissociables : l'environnement, la vitalité économique et la cohésion sociale. Cela inclut autant des mesures visant à assurer à long terme le bien-être de la population de tout âge qu'à préserver la richesse naturelle du territoire.

Enjeu régional

Le développement urbain s'inscrit dans une portée qui dépasse les seules frontières de notre ville. Cet exercice de refonte du plan d'urbanisme sera l'occasion de rendre Saint-Lambert conforme aux nouvelles exigences du schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil, en vigueur depuis décembre 2016, qui lui-même s'appuie sur le Plan d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Avec des normes minimales devant être intégrées à nos plans et règlements d'urbanisme, il assure une vision cohérente du développement économique, social et environnemental régional.

Enjeu du redéveloppement

Notre territoire étant complètement bâti, la capacité de croissance se trouve dans le redéveloppement et dans la mise en valeur de celui existant. Un bon exemple serait la zone industrielle sur l'avenue Saint-Charles, qui, suivant la fermeture de la quincaillerie BONA et celle immminente de l'usine Dore, permet de réfléchir à sa vocation pour l'avenir.



Comme ce fut le cas pour la Vision d'aménagement durable 2035, nous espérons que vous participerez nombreux aux démarches consultatives afin que le plan d'urbanisme devienne un projet porteur et rassembleur pour notre communauté.

PIERRE BRODEUR, MAIRE



Un comité municipal s'ajoute à l'extérieur de la municipalité pour accompagner la refonte du plan et de la réglementation d'urbanisme et d'échanger sur les innovations potentielles dans le domaine de l'urbanisme contemporain. Le fruit de ses travaux contribuera à enrichir la démarche en cours, tout comme les citoyens, qui seront appelés à la boucler à leur tour.

Cette refonte offre ainsi une occasion d'adopter une approche audacieuse et exemplaire en matière d'aménagement pour concilier les besoins des populations actuelles et futures ainsi que pour réduire le fardeau fiscal. Suivant la Vision d'aménagement durable 2035, cette approche s'inscrit notamment vers un redéveloppement s'intégrant

en harmonie avec le caractère de village urbain de Saint-Lambert et mettant en valeur ses espaces verts.

Démarche en cours

Pour être efficace et rassembleuse, la refonte du plan et de la réglementation d'urbanisme doit s'inscrire dans une démarche structurée qui tient en compte les nouvelles conditions d'évolution de l'urbanisme et les souhaits exprimés par les citoyens pour leur milieu de vie.

Afin d'y parvenir, nous avons mandaté une firme spécialisée pour nous accompagner dans ce projet majeur. Au cours des derniers mois, nous avons travaillé, de concert avec elle, pour actualiser le plan d'urbanisme et les documents afférents en fonction de la Vision d'aménagement durable 2035 et

du diagnostic qui s'en est suivi.

Tout prochainement, vous serez invités lors de consultations publiques à vous prononcer sur ces versions préliminaires afin d'en approuver les orientations et de bonifier les mesures. Vous pourrez également faire connaître vos préoccupations et vos attentes en les soumettant sous forme de commentaires écrits ou de mémoires. L'objectif poursuivi est de s'assurer que le plan d'urbanisme et les documents qui en découlent reflètent vos attentes préalablement à leur adoption par le conseil municipal.

Au terme de cette démarche, nous visons une entrée en vigueur pour le printemps 2021.

Pour en savoir plus, rendez-vous au saint-lambert.ca/refonte-urbanisme.

OCTOBRE 2020 • VIVRE SAINT-LAMBERT • 8

INSPIRÉ DES GRANDS MAGAZINES

Une grande place accordée aux images et un ton plus léger!



CAMPAGNE DE PROMOTION

*Susciter l'attente chez les citoyens...
en l'annonçant partout!*

Nouveau!

**Bientôt
dans
votre boîte
aux lettres!**





QUELQUES RÉSULTATS REVELATEURS



Valerie Tacquet

Je trouve cette publication pertinente et la qualité du produit est étonnante. Je la lirais sur ma tablette sans problème. Bravo à l'équipe de communication.

J'aime · Répondre · 1j



Corinne Frère Félicitations à l'équipe des communications pour ce nouveau magazine! Design épuré et moderne et contenu très pertinent. Beau travail! 🍷🍷🍷

J'aime · Répondre · Envoyer le message · 22 sem



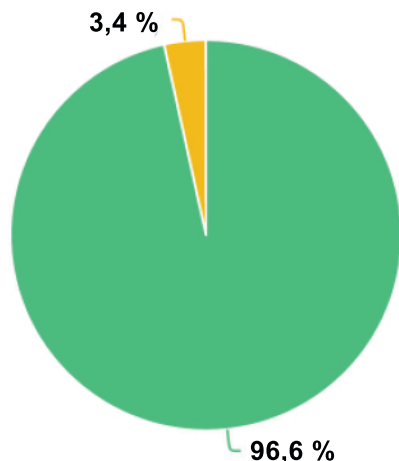
Dom Pepin

Je dois admettre que l'outil est bien fait. Je me suis surprise à le lire d'un couvert à l'autre. J'ai surtout apprécié les topos sur les commerçants du village. On est jamais trop informés...

J'aime · Répondre · 3j



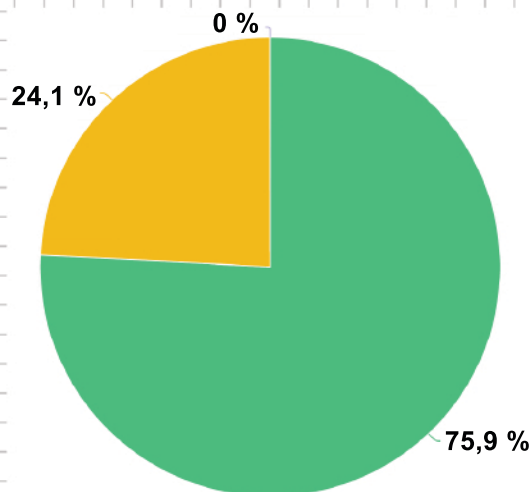
Savez-vous que la Ville de Saint-Lambert a lancé au mois d'août dernier un magazine municipal en remplacement de son bulletin?



Options de questions

● Oui ● Non

Généralement, avez-vous l'habitude de feuilleter le magazine municipal?



Options de questions

● Oui, au complet ● Oui, mais partiellement ● Non